

Ecole Privée Notre Dame de Grâce - St Joseph

24-26 Avenue Auguste Daillan

13910 MAILLANE

Téléphone - 04 90 95 74 20

ogec.ndg@orange.fr



ÉCOLE PRIVÉE
NOTRE DAME DE GRÂCE - SAINT JOSEPH
MAILLANE

TARIFS

Année scolaire 2026-2027

CONTRIBUTION:

REVENUS (d'après l'avis d'imposition)	MONTANT DE LA CONTRIBUTION PAR AN
De 0€ à 20 000€	440,00 €
De 20 001€ à 40 000€	470,00 €
De 40 001€ à 60 000€	500,00 €
De 60 001 à 80 000€	530,00 €
Au delà de 80 001€	560,00 €

Si vous ne fournissez pas votre (vos) avis d'imposition, nous appliquerons la tranche la plus haute.
Une remise de 20% sur la contribution est appliquée à partir du 2ème enfant.

☐ prélèvement mensuel

☐ chèque unique à la rentrée

POUR TOUS

FRAIS D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION :

50€ par enfant prélevés le 10 avril 2026

CANTINE :

• 5,70€ le repas pour les demi-pensionnaires à l'année

☐ 198,08€ pour 1 jour par semaine

☐ 396,15€ pour 2 jours par semaine

☐ 594,23€ pour 3 jours par semaine

☐ 792,30€ pour 4 jours par semaine

☐ prélèvement mensuel

☐ chèque unique à la rentrée

• 7€ le repas exceptionnel

• 2€ panier repas apporté par la famille en cas de PAI (Allergies alimentaires)

GARDERIE :

3,60€ la séance (facturée à échéance)

ASSURANCE individuelle accident et responsabilité civile (obligatoire). Cette assurance couvre les activités scolaires et extrascolaires :

7€ par enfant (règlement en septembre 2026 par prélèvement ou chèque unique)

APEL :

25€ par famille (règlement en septembre 2026 par prélèvement ou chèque unique)

Le chef d'établissement Marie GAUGAIN